



Le secrétaire  
INCA  
1929, avenue Bayview, Toronto (Ontario)  
M4G 3E8

## DEMANDE D'ADHÉSION MEMBRES ORDINAIRES

Le.....

Par la présente, je demande à devenir membre ordinaire de L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). Si je suis élu membre de L'Institut, je consens à me soumettre aux Règlements généraux de l'Institut et à m'acquitter des devoirs des membres stipulés dans lesdits Règlements généraux.

Je joins à cet envoi la somme de 25 \$ pour payer mes frais adhésion pour l'année en cours ou 100 \$ pour payer mes frais d'adhésion pour les cinq prochaines années.

.....  
Signature du candidat

NOM.....

ADRESSE.....

TÉL.....COURRIEL.....

### QUALIFICATION ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Tous les membres, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, sont élus par vote majoritaire du Conseil d'administration. Les demandes d'adhésion doivent être présentées sur un formulaire approuvé par le Conseil d'administration, elles doivent être signées par le candidat et contenir l'engagement du candidat à se soumettre aux Règlements généraux de L'Institut et à s'acquitter des devoirs des membres stipulés dans ces Règlements généraux. Elles doivent être acheminées au secrétaire pour présentation au Conseil d'administration. Toute personne ayant atteint l'âge de la majorité fixé par la province ou le territoire dans lequel elle demeure peut devenir membre de L'Institut.

### COTISATIONS

1. La cotisation annuelle des membres est exigible dès le premier jour de chaque exercice financier de L'Institut.
2. Le montant de la cotisation à être versé par un membre est déterminé de temps à autre par résolution du Conseil.

Veuillez indiquer le média que vous privilégiez.

Braille CD audio :  traditionnel  format DAISY  Gros caractères  Imprimé  Courriel

Il se peut que de temps à autre nous offrions aux membres de L'Institut l'occasion de faire un don à INCA au moyen de programmes de publipostage direct ou de télémarketing. INCA n'échange pas les noms des membres de L'Institut avec d'autres organisations caritatives.

Si vous ne désirez plus recevoir de telles sollicitations, veuillez cocher ici.